

# SOLIDARITE ASSOCIATIVE saison 2021-2022

## Nouvelle adhésion

**Vous pouvez soutenir financièrement votre association pour qu'elle améliore son service sans augmenter ses tarifs  
Tout simplement et sans qu'il vous en coûte : EN FAISANT UN DON !!**

Les dons en faveur des associations d'intérêt général (dont la nôtre)

ouvrent droit à réduction fiscale de 66 % des sommes versées dans la limite de 20 % du revenu imposable.

► La valeur de ce don dans la case "7UF" de votre déclaration

Intérêt :

- Renouveler le matériel
- Attirer et fidéliser des professeurs de qualité
- Maîtriser le montant des cotisations

### Cotisation Gym

Cotisation normale	231 €
Saint Loupiens*	231 €
Hors commune	251 €

### Nouveaux tarifs 2021-2022

*Adhésion 40 + don 60	Forfait activités	Cotisation avec don	Réduction fiscale	Coût final
100 €	191 €	291 €	66 €	225 €
100 €	211 €	311 €	66 €	245 €

\* Ex : La cotisation avec don est de 291 € au lieu de 231 € (soit 60 € de don) mais la réduction fiscale porte sur le montant de l'adhésion + le don

soit 100 €. Un Cerfa vous sera adressé pour vos impôts.

### Cotisation Danses

Cotisation normale normale	261 €
Saint Loupiens*	261 €
Hors commune	281 €

### Nouveaux Tarifs 2021-2022

*Adhésion 40 + don 60	Forfait activités	Cotisation avec don	Réduction fiscale	Coût final
100 €	221 €	321 €	66 €	255 €
100 €	241 €	341 €	66 €	275 €

\* Ex : La cotisation avec don est de 321 € au lieu de 261 € (soit 60 € de don) mais la réduction fiscale porte sur le montant de l'adhésion + le don

soit 100 €. Un Cerfa vous sera adressé pour vos impôts.